

La MSA Provence Azur vous accompagne tout au long de votre vie !



santé
famille
retraite
services

Employeurs, exploitants et salariés agricoles, connaissez-vous toute l'offre de services proposée par votre Caisse de Sécurité sociale agricole ?

■ **La MSA est l'interlocuteur unique pour votre protection sociale**

Pour une relation simplifiée et efficace, la MSA gère toute votre Sécurité sociale et notamment :

- le versement de vos prestations sociales (maladie, famille, retraite),
- la prévention des risques professionnels au sein de votre entreprise,
- l'accompagnement de votre entreprise, notamment sur vos droits et obligations en matière de cotisations sociales.

La MSA vous offre également un accompagnement social complémentaire aux prestations de Sécurité sociale : des aides individuelles ou collectives, souvent mal connues, peuvent vous être proposées (particulièrement aux familles et jeunes, personnes en perte d'autonomie, personnes en difficulté et seniors).

Retrouvez toutes les prestations, les aides et l'accompagnement de la MSA sur www.msaprovenceazur.fr

■ **Des experts pour vous conseiller et vous accompagner, au plus près de vous**

Nos experts sont en permanence à votre service pour vous accompagner dans tous les domaines :

- 24 agents d'accueil,
- 25 assistantes sociales,
- 10 conseillers en prévention des risques professionnels,
- 5 conseillers en entreprises,
- 3 conseillers retraite.

■ **Pour vous répondre au mieux et améliorer notre qualité de service, nous mettons à votre disposition**

■ Notre site Internet www.msaprovenceazur.fr avec toutes les informations et actualités utiles sur votre protection sociale

■ "Mon espace privé" : inscrivez-vous sur www.msaprovenceazur.fr et utilisez votre espace personnel et sécurisé qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne rapidement et efficacement 24 h/24 et 7 j/7 (Nous envoyer un mail ; Nous envoyer des documents ; Connaître votre âge de départ à la retraite ; Renouveler votre carte vitale ; Déclarer vos revenus ; Editer des attestations ; Consulter les paiements de la MSA ...).

■ Des points d'accueil au plus près de chez vous* : visites en accès libre le matin de 9 h à 12 h 30 et uniquement sur rendez-vous l'après midi de 13 h 30 à 16 h (prenez rendez-vous sur "Mon espace privé" ou au 04 93 72 68 53).

La MSA Provence Azur, c'est aussi un réseau d'associations répondant aux besoins des populations agricoles et rurales !

7 structures d'aides, d'accompagnement et de maintien à domicile (téléassistance, aide à la personne, travaux ménagers) et de formations agricoles (ex DUERP financé à 100 % par Vivea) assurent une offre de services sur vos territoires !

Retrouvez plus d'infos sur www.msaservices-provence-azur.fr

* Consultez tous nos lieux d'accueil et leurs jours d'ouverture sur notre site Internet.

■ Un numéro de téléphone : nous vous répondons du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h au 04 94 60 38 38.

■ Une adresse postale unique : MSA Provence Azur, CS 70001, 13416 Marseille Cedex 20.

■ Une application mobile sur smartphone : "Ma MSA&moi".